Montreuil, le 02 décembre 2016

SAUVEGARDE DES MÉTIERS

SERVICES TRANSVERSES :
CONSERVONS NOTRE SAVOIR-FAIRE

La Direction du Groupe Public Ferroviaire, de par sa politique du faire-faire, confie des missions transverses à des prestataires, dans le but de réduire les coûts sans jamais garantir la qualité. Les cheminots des trois EPIC en font régulièrement les frais. Il faut que ça change !

Qu'il s'agisse entre autres des Achats, des Services d'Informations, des Services RH, de l'Environnement du Travail, de plus en plus de missions et tâches afférentes à nos métiers transverses sont réalisées par des prestataires de services.

Une fois de plus, la CGT dénonce l'externalisation rampante de nos métiers souvent sans réel intérêt économique, puisque très onéreux, pour un service de moindre qualité.

C'est le cas notamment de la gestion du tri courrier jusqu'alors réalisée par les cheminots de l'environnement du travail. En effet, l'expertise économique ordonnée par le CE de l'EPIC SNCF, a clairement démontré une incohérence en termes de coûts. Cela démontre bien que le but premier de la Direction Nationale est bien de supprimer de l'emploi au statut et pour ce faire, elle y met le prix !

D'autres métiers, comme au SI, sont concernés par la prestation en Centres de Services Partagés externes et même étrangers. Le travail fourni par ces CSP est d'une piètre qualité et rend de plus en plus compliqué le quotidien au travail des cheminots concernés : rattrapage des erreurs non comptabilisé dans la charge de travail à absorber par les cheminots, dysfonctionnements des outils, délais inacceptables, etc.

Au SI, un prestataire peut coûter plus d'une fois et demie un emploi cheminot !!!

La CGT dénonce le mépris de la Direction quant à l'importance de conserver notre savoir-faire SI-IT et l'importance que cela aura dans les années à venir face à une « révolution digitale » qui nécessite que les cheminots conservent aujourd'hui la maîtrise de l'outil et donc du service rendu en termes de qualité.

Nous le réaffirmons, le savoir-faire transverse permet le fonctionnement simultané de l'ensemble des métiers de tout le Groupe Public Ferroviaire !

La CGT rappelle légitimement l'évidence du caractère intégré des métiers du ferroviaire au sein du GPF et exige de la Direction qu'elle prenne des décisions allant dans le bon sens. Cela passe par l'arrêt de la prestation à outrance et donc par la ré-internalisation de nos Services Transverses de manière unifiée et solidaire, comme le prévoit la loi du 04 août 2014.

263, rue de Paris, 93515 MONTREUIL - Tél : 01.55.82.84.40 - Fax : 01 48 57 96 02 – coord@cheminotcgt.fr – www.cheminotcgt.fr

Cela commence par la reconnaissance de nos savoir-faire transverses, leur valorisation au sein du GPF et la montée en compétences par la formation en interne.

La CGT juge utile, ici encore, de réclamer des formations en interne, puisque nos campus formation voient également leurs missions socles menacées en faisant de plus en plus appel à des instituts de formation externes, chers et sans aucune approche du ferroviaire. C'est d'ailleurs le cas des Dispositifs Qualifiants qui permettent de faire fi de nos formateurs cheminots.

Pour la CGT, cela passe également par une volonté de faire passer la qualité de résultat au-devant de la quantité et du bon marché. Les chargés d'affaires des diverses activités qui composent le GPF doivent en faire une priorité !

Les cheminots des Services Transverses ne sont pas un coût, ils sont une richesse et la colonne vertébrale du Groupe Public Ferroviaire, détenteurs d'un savoir-faire incontournable !

C'est ce que porte la CGT dans les instances auprès de la Direction Nationale.
Afin de peser lors des prochaines négociations, nous invitons les cheminots des Services Transverses à rejoindre la CGT pour agir ensemble !

La CGT vous donne la possibilité de vous faire entendre, mais aussi de défendre vos droits.

En ce sens, un préavis de grève national est déposé pour le 08 décembre 2016, permettant à tous les cheminots de se rassembler massivement dans le cadre des initiatives de leur syndicat de proximité.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :.....
Prénom :.....
Adresse :.....
.....
Fonction : .....
Grade :.....
Position de rémunération :.....
Etablissement :.....
Tél :.....
E-mail :.....

J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris – Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01.55.82.84.40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !

Nom du secteur:.....Tél :.....
Syndicat :.....Tél :.....
Nom du contact :.....
Nom du syndiqué :.....